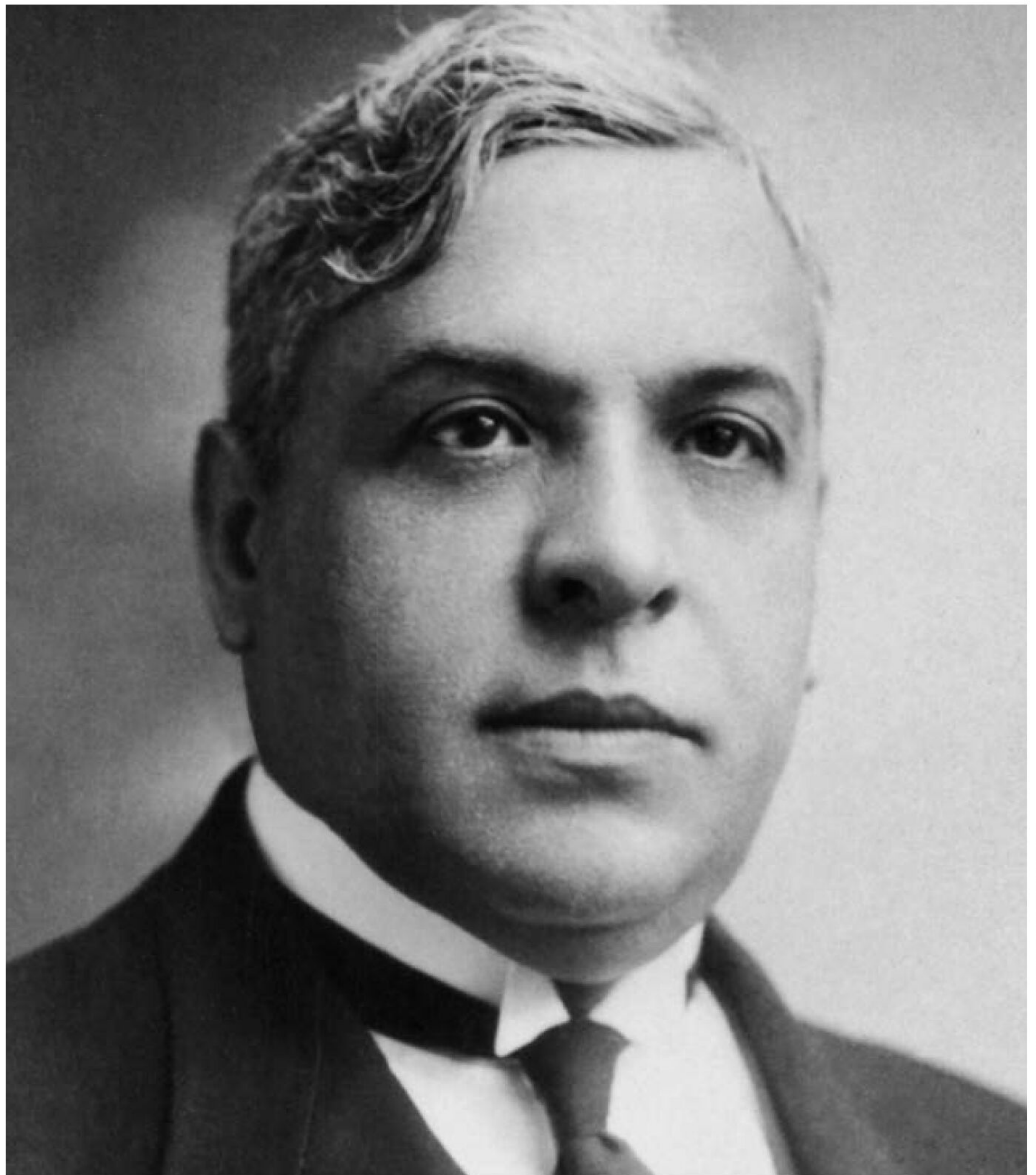


Sousa Mendes, un Juste dans la débâcle

Au printemps 1940, ce diplomate portugais en poste à Bordeaux a sauvé des milliers de personnes, dont un tiers de Juifs, en accordant des visas sans distinction de nationalité ou de religion, et ce contre la volonté de sa hiérarchie. Une action reconnue en 1966 par le mémorial de Yad Vashem.

PAR ALEXANDRE BANDE

Le 23 septembre 2022, en présence des maires de Paris (Anne Hidalgo) et de Lisbonne (Carlos Moedas), est inaugurée, boulevard des Batignolles (17^e arr.), une promenade en mémoire d'Aristides de Sousa Mendes (1885-1954). Ce diplomate méconnu, en poste au consulat général du Portugal de Bordeaux depuis août 1938, s'est distingué durant les jours difficiles de juin 1940. Alors que la France défaite est en partie occupée par la Wehrmacht et, qu'à peine nommé président du Conseil, Pétain engage des négociations d'armistice avec les Allemands, Sousa Mendes prend une décision qui va sauver la vie de plusieurs milliers de personnes. En même temps que les troupes allemandes progressent, des millions d'individus, Belges, Luxembourgeois, Hollandais, Français, se précipitent sur les routes en direction du sud. Parmi eux, de nombreux réfugiés juifs allemands,



CCO COMITÉ SOUSA MENDES, FAMILLE DE SOUSA MENDES

autrichiens, russes ou polonais qui, conscients des persécutions qui pèsent sur les Juifs du Reich, fuient l'avancée des nazis. Beaucoup espèrent gagner le Portugal via l'Espagne et convergent vers Bordeaux, où le gouvernement français s'est installé le 16 juin 1940. Le consulat portugais y est tout particulièrement convoité: le Portugal, affirmant sa neutralité, est considéré comme l'un des derniers États européens à accepter des réfugiés. Pour autant, depuis

le 11 novembre 1939, le pays, dirigé par Salazar, refuse de délivrer des visas à certaines catégories d'étrangers: apatrides, Juifs expulsés des pays dont ils étaient résidents ou citoyens, toute personne dans l'impossibilité de retourner librement dans le pays d'où elle vient.

Le consul sous surveillance

Âgé de 54 ans, père d'une très nombreuse famille, catholique pratiquant, fort de trente années d'expérience

comme diplomate, Sousa Mendes est profondément perturbé. Avocat de formation, il se refuse à demander à celles et à ceux qui fuient alors le régime nazi s'ils sont Juifs. Le 28 novembre 1939, il délivre un visa pour Arnold Wiznitzer, un professeur autrichien. Il fait de même pour Eduardo de Neira Laporte, un réfugié républicain espagnol. Repéré par sa hiérarchie, il est sévèrement mis

sion, malgré la surveillance dont il fait l'objet de la part de la police politique portugaise, de délivrer des visas à tous ceux qui en exprimeraient le besoin, se refusant à effectuer une distinction entre les demandeurs. Conscient des risques qui pèsent notamment sur les Juifs étrangers, bien avant les mesures antisémites qui seront mises en place par l'occupant et l'État français, le

– dont la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, Otto de Habsbourg et des membres de la famille Rothschild – mais surtout à une multitude d'inconnus, de quitter la France. Si des sources affirment qu'ils furent plus de 30 000 dont près d'un tiers de Juifs à bénéficier de ces visas, le décompte exact est difficile à effectuer. Une certitude : chaque visa accordé à un individu a souvent permis de sauver toute une famille.

Mais les autorités espagnoles s'inquiètent du nombre important de réfugiés traversant la frontière. L'ambassadeur du Portugal en Espagne est informé de l'attitude de Mendes qui continue de signer des visas à la frontière franco-espagnole. Une enquête est menée rapidement à son encontre. Le 26 juin, il est à Bordeaux. Le 8 juillet, il est à Lisbonne, et traduit en justice pour un procès disciplinaire.

Coupable puis enfin honoré

Malgré les efforts qu'il déploie pour justifier sa conduite (altruisme, générosité) et l'argument selon lequel de tels actes donnent du Portugal une image positive, il est reconnu coupable et rétrogradé au rang de consul de deuxième classe puis condamné par Salazar à la disponibilité et mis à la retraite. Réduite à une situation précaire, la famille Mendes se délite. Angéline, son épouse, décède en 1948, lui, meurt dans la misère, en avril 1954. Ses fils émigrent aux États-Unis et engagent des démarches pour que l'action de leur père soit reconnue.

Mendes est déclaré Juste parmi les Nations par le mémorial de Yad Vashem en octobre 1966. Il faut toutefois attendre les années 1990 pour que son rôle soit pleinement établi. Après qu'il a été réhabilité par le gouvernement portugais, sa mémoire a été honorée en 2021, lorsqu'une plaque à son nom a été dévoilée à Lisbonne, au Panthéon national, devant les descendants des familles sauvées. Aujourd'hui, une fondation entretient sa mémoire. Sans pouvoir vraiment prévoir le terrible sort des Juifs, Aristides de Sousa Mendes a permis à plusieurs milliers d'entre eux d'éviter la politique génocidaire nazie : à ce titre, il mérite, en nos temps troublés, d'être reconnu à sa juste valeur. **E**



Des visas pour la vie Tardivement réhabilité par le gouvernement portugais au milieu des années 1980, Sousa Mendes (à g.) a fait l'objet, en 2016, d'une grande exposition organisée par le musée de l'Holocauste de Los Angeles.

en demeure de cesser ses agissements ; une autre infraction lui attirerait de gros problèmes. Devant l'afflux de réfugiés qui accompagne les premiers jours de l'exode, le gouvernement portugais interdit à toutes les missions diplomatiques portugaises en France de délivrer des visas sans la pré-autorisation du ministère des Affaires étrangères. Face à l'urgence de la situation, voyant s'allonger les files d'attente devant le consulat, Sousa Mendes prend la déci-

consul, à partir du 17 juin 1940, déploie des efforts considérables pour leur permettre de s'enfuir.

Au consulat de Bordeaux, puis à Bayonne (Bordeaux ayant été bombardé par les Allemands) et à Hendaye après la signature de l'armistice, avec l'appui de certains de ses proches, travaillant sans relâche, ne dormant presque plus, il délivre, jusqu'au 26 juin 1940, plusieurs milliers de visas. Ceux-ci permettent à certaines personnalités